

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses  
**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses  
**Band:** 72 (1984)  
**Heft:** [2]

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SOMMAIRE

Février 1984

**ENTRE NOUS  
SOIT DIT** 4

**EN SUISSE** 5

**VOTATIONS  
FÉDÉRALES** 8

**EVE EN PANNE :  
LA MÉNOPAUSE** 10

**REAGAN ET  
LES AMÉRICAINES :  
LA COUPE  
EST PLEINE !** 12

**INTERNATIONAL** 14

**AVEZ-VOUS FAIT  
DU WENDO ?** 15

**VERS L'ÉGALITÉ :  
LA JURISPRUDENCE  
INTROUVABLE** 16

**D'UN CANTON  
À L'AUTRE** 18

**LIVRES** 21

**COURRIER** 22

**VIVIANE EL-EINI  
À BÂTONS  
ROMPUS** 23

### Délai de rédaction

pour le numéro de mars :  
mardi 7 février

## De l'extrémisme

On dit que les Suisses (et par conséquent les Suissesses) se méfient des excès comme de la peste. C'est peut-être vrai (c'est même sans doute vrai), mais avant de les blâmer pour leur médiocrité ou de les louer pour leur sagesse, il faudrait s'entendre sur ce que le terme même d'excès signifie.

On ne peut pas mettre dans le même panier les excès du comportement (par exemple la violence physique ou verbale), qui transgressent les règles élémentaires de la coexistence humaine, et les prétendus excès du sentiment, qui permettent à l'homme de dépasser sa petitesse à travers la passion amoureuse, la création artistique, l'élan religieux, l'engagement humanitaire, la saine révolte contre l'injustice.

De même, il est tout à fait abusif, en matière d'évolution sociale, d'assimiler les excès de certaines méthodes de lutte qui brutalisent les consciences (et qui vont du reste le plus souvent à fins contraires), et les prétendus excès dont on fait grief à tous ceux qui défendent sans fléchir l'intégralité de leur vision du monde. Cette confusion est malheureusement à l'origine de la faiblesse de la pensée politique en Suisse.

Comme la lectrice qui nous reproche notre extrémisme (et dont nous publions la lettre en p. 22), celles et ceux à qui *Femmes Suisses* déplaît pour cause d'excès revendicateur semblent avoir de la peine à admettre que, si le bon sens et la mesure s'imposent dans la négociation démocratique d'un projet socio-politique, ils ne doivent pas exclure la fermeté quant à la définition des options fondamentales qui sous-tendent ce projet. La stratégie du compromis — cette spécialité nationale dont nous sommes si fiers — est une excellente chose à condition de rester, justement, une stratégie, dictée par le respect de l'autre dans la vie communautaire ; mais elle compromet la dignité de ceux qui la pratiquent quand elle les oblige à aliéner une partie de leurs convictions.

Prenons l'exemple de la famille, qui tient à cœur à notre lectrice mécontente. Loin de nous l'idée d'encourager chaque mère de famille à se transformer en mégère acariâtre, poursuivant son mari et ses enfants de reproches furibonds pour chaque casserole encroûtée « oubliée » dans l'évier. Chacune sait ce qu'elle peut demander à ses proches, et de quelle manière, compte tenu de l'affection qu'elle leur porte et du poids de traditions qui ne se liquident pas en deux générations. Mais le fait d'adopter, de cas en cas, une attitude conciliante, doit-il nous empêcher de réfléchir lucidement sur ce qui reste à changer ?

Rien n'est plus mal vu, de nos jours, que de se réclamer d'un idéal. Osons néanmoins affirmer que *Femmes Suisses* défend un certain idéal des relations dans la famille et dans le couple, dont le partage des tâches est un élément important. Or, un idéal ne se découpe pas en rondelles comme un saucisson. Vous me mettez 150 grammes de féminisme, mais pas plus : mesure-t-on le grotesque d'une telle attitude ?

En vérité, celles et ceux qui nous taxent d'ultra-féminisme n'auraient-ils pas tout simplement peur d'assumer les conséquences logiques des idées auxquelles elles (ils) se croient acquis ? Celles et ceux qui invoquent les exigences du réalisme pour masquer une démission au niveau des principes ne veulent pas se mettre en tête — et le féminisme n'est pas la seule cause à souffrir de ce mal pernicieux — que le réalisme ne doit pas être envisagé comme un renoncement à l'idéal, mais comme un instrument pour s'en approcher.

Silvia Lempen